UN COMMENCEMENT D'INCENDIE
au Tissage Truffaut-Buisine à Willems

UN MAGASIN D'ÉTOUPES DÉTRUIT

VINGT-CINQ MILLE FRANCS DE PERTE

Dans la soirée de lundi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'important tissage de M. Truffaut-Buisine, à Willems.

Grâce à la promptitude des secours apportés par les pompiers de la commune et de la gare de Baisieux, on a pu enrayer le sinistre assez facilement et l'empêcher de s'étendre à l'établissement tout entier.

Celui-ci, situé route de Templeuve, se compose de deux immenses bâtiments séparés par une cour. A droite, se trouvent la filature et la salle des machines ; de l'autre côté, c'est le tissage. Ce dernier bâtiment, qui a une superficie de 500 mètres carrés environ, comprend, au rez-de-chaussée, la salle proprement dite de tissage, où sont renfermés près de cent métiers. Cent vingt ouvriers y travaillent journellement. Au premier étage, se trouve la salle de parage, d'égale importance, qui se termine, vers le fond de la cour, par un grenier d'une superficie de 72 mètres carrés, dont elle est séparée par un mur. Au second étage, et situé un autre grenier, beaucoup plus vaste que le premier, et ayant communication avec lui. C'est dans celui-ci, où se trouvaient entassés des quantités considérables de déchets et d'étoupes, que le feu s'est déclaré.

Il était près de cinq heures. *Les ouvriers se disposaient* à reprendre le travail après leur repas, quand plusieurs d'entre eux, en traversant la cour, aperçurent une épaisse fumée qui sortait des fenêtres de la salle de parage et des flammes s'échappant d'une cheminée en bois, servant de bouche d'air à cette dernière salle. Un ouvrier monta l'escalier du grenier et aperçut l'amas d'étoupes entièrement embrasé.

L'alarme fut vite donnée. On courut en toute hâte chercher la pompe à bras de la commune qui se trouvait en dépôt dans une des dépendances de l'estaminet de M. Paul Agache. Elle arriva bientôt, conduite par le cabaretier lui-même et fut mise aussitôt en batterie. L'on put se procurer facilement de l'eau dans des réservoirs attenants au tissage.

Pendant ce temps, le sifflet d'alarme de la filature se faisait entendre et la cloche de l'église sonnait le tocsin. Les ouvriers et les habitants accoururent en toute hâte et emplirent bientôt la cour de l'établissement. On remarquait surtout plusieurs douaniers de la commune, entre autres MM. Wacogne et Dréano, anciens matelots, qui, arrivés des premiers dans les greniers, réussirent à détruire la cheminée en bois qui flambait et menaçait de mettre le feu à la toiture. Vers cinq heures vingt, arriva la pompe à bras de la gare de Baisieux, conduite par M. Martinache, sous-chef, et toute une équipe de dévoués employés. On put de la sorte attaquer le fléau de deux endroits différents. Pendant plus de trois quarts d'heure, on ne cessa d'inonder les tas d'étoupes, puis les restes furent jetés par les fenêtres. Vers six heures un quart, les greniers étaient entièrement débarrassés. A ce moment, arriva, de Lannoy, la *pompe* à vapeur de MM. Boutemy frères, filateurs, conduite par M. Léon Boutemy lui-même en tête de son équipe de pompiers, mais tout danger ayant disparu, ils ne crurent pas utile de mettre leur pompe en batterie.

Dans la salle de tissage, placée en-dessous des greniers où l'incendie avait éclaté, bon nombre de métiers ont été endommagés par l'eau qui pénétrait à travers les planchers. Les dégâts sont jusqu'ici difficilement appréciables. Ils peuvent être évalués à 25.000 francs environ. Beaucoup d'ouvriers subiront forcément plusieurs jours de chômage.

Aux premiers sons de la cloche, M. le Curé et M. le Maire de Willems, les Frères Maristes étaient accourus sur les lieux du sinistre ainsi que M. Despinoy, garde-champêtre de la commune. La cause de l'incendie est inconnue.

LES VOLS DE LA GARE DE LILLE. — On se souvient des nombreux vols commis ces temps derniers à la gare de Lille. L'auteur de ces méfaits, un sieur Louis Wilmot, employé à la Compagnie du Nord demeurant à Ascq, fut arrêté, ainsi que deux de ses voisins, et condamné à l'audience du 10 janvier, par le tribunal correctionnel de Lille à 4 mois de prison avec le bénéfice de la loi Bérenger.

A peine sorti de la maison d'arrêt, cet individu vient de nouveau de se faire arrêter en gare de Lille. Wilmot est-il atteint réellement de kleptomanie, ou avait-il voulu faire croire qu'il était réellement poursuivi par le désir de prendre ce qu'il apercevait à sa portée ? Nul ne le sait. Jeudi après-midi, à sa sortie de prison, Wilmot se rendit à Paris. Lundi, au moment de reprendre le train pour Lille, il alla à la consigne de la gare du Nord et enleva prestement une valise contenant des vues pour lanterne magique. Ce vol fut constaté aussitôt ; le commissaire spécial de la gare de Lille fut averti et, vers six heures, à sa descente du train, Wilmot, porteur de la valise en question fut arrêté. Il a été déposé au violon du troisième arrondissement et sera déféré au parquet mardi matin.

NORD

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU NORD. — Paris, 14 janvier. — Voici le vote des députés de notre région, dans le scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour Labatut :

Ont voté pour : MM. Bersez, Dubève, Defontaine, Dron, Evrard-Eliez, Lepez, Pasqual, Sirot, Weil-Maley.

Contre : M. de Montalembert.

Se sont abstenus : MM. Barrois, Cochin, Dansette, Delanne, Guillain, Loyer, Eugène Motte, Morcrette-Ledieu, Plichon, Roger.

Ajoutons que, d'après les chiffres rectifiés, l'ensemble de l'ordre du jour Labatut a été voté par 228 voix contre 102.

UNE VIEILLE FEMME ASPHYXIÉE A ARMENTIÈRES. — Mme Vve Boursier, qui fut trouvée, jeudi, dans la matinée à demi asphyxiée sur sa paillasse, consumée, est décédée hier après-midi, vers quatre heures, à l'hôpital où elle avait été transportée. Elle était âgée de 89 ans.

NÉCROLOGIE. — On annonce de Douai la mort de Mme Pauline Colincamp, née Dussalian, veuve d'un ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.

— Une vieille famille hautmontoise vient d'apprendre la mort d'un de ses membres, M. Charles Laurent, chevalier de la Légion d'honneur, consul de France à Fiume (Autriche).

— M. Henri Tesmoingt, officier des douanes en retraite, receveur buraliste des contributions indirectes, membre du Bureau de bienfaisance, à Mons-en-Barœul, qui fut victime, il y a trois mois environ, d'un accident de tramway, est décédé à l'âge de 84 ans.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — La grève. — Un nouveau mouvement vient de se produire parmi les grévistes de Calais. Le comité avait, comme on sait, adressé aux fabricants une lettre demandant à entrer en négociation. Les meneurs en prirent aussitôt ombrage et, afin de détruire l'effet de cette démarche, télégraphièrent aussitôt à M. Jaurès, lui demandant de venir à Calais soutenir le courage chancelant des grévistes.

M. Jaurès a prononcé hier un discours violent devant les tullistes en grève. Il a soutenu ce qui est démenti par ailleurs que la Cour de cassation était saisie du jugement de Douai et que, « si cette Cour n'obéissait pas aux ordres du ministre du commerce, le Gouvernement, qui s'y était préparé, s'empresserait d'apporter au texte de la loi les modifications nécessaires. »

M. Jaurès a continué sur ce ton, prêchant la révolution, puis il a terminé par cette phrase pleine de sous-entendus: « Le Gouvernement voulait autoriser le travail par quart, il y aurait à craindre un coup d'Etat. »

De qui ? Du ministre du commerce a supposé l'auditoire.

Les patrons n'ont pas encore répondu à la lettre du comité. Mais il est probable que cette réponse ne se fera pas attendre.

RENCONTRE DE DEUX LOCOMOTIVES
entre Lens et Liévin

UN CHAUFFEUR TUÉ

Lundi matin, vers sept hueres un quart, un employé du bureau central des tramways de Lens à Frévent téléphonait du dépôt de Lens à la dame préposée depuis peu à la direction de la gare de Liévin, l'informant que deux locomotives allaient être mises en route pour se rendre à Liévin et, en même temps, l'invitant à ne pas lancer de train sur la voie avant le passage des deux locomotives.

La directrice de la gare de Liévin, qui prétend n'avoir pas compris cet ordre, expédia un train de voyageurs dans la direction de Lens. Celui-ci rencontra, à environ 200 mètres du dépôt, la première locomotive, laquelle, pour éviter un accident, s'était arrêtée : le mécanicien du train de voyageurs, prévenu par les signaux, fit de même.

Quelques secondes après, à une vitesse assez grande, arriva la seconde locomotive annoncée, le mécanicien, le brouillard étant très intense, ne s'aperçut pas que la voie n'était pas libre, il vint heurter la locomotive qui l'avait précédée.

Il se produisit un choc violent et le chauffeur de la locomotive sortie seconde du dépôt, Louis Mouton, 24 ans, fut projeté contre le foyer et relevé ayant le crâne brisé. Il expira quelques heures après.

Cet accident a produit une vive impression en ville.

L'ACCIDENT DE LOURCHES

Nouveaux détails

On a lu, dans le « Journal de Roubaix », de ce matin, le résultat d'une enquête faite dimanche soir, sur le terrible accident de Lourches ; voici quelques nouveaux détails, qui nous sont parvenus dans la journée de lundi.

Tout d'abord disons que la fosse dans laquelle s'est produit l'accident, n'est point la fosse Lavalerosse, mais la fosse Naville. Les quinze mineurs, qui étaient dans la cage, venaient : cinq, de l'étage supérieur, cinq du milieu, et cinq de l'étage inférieur. Les dix *ouvriers, qui ne furent point lancés hors de la cage*, furent naturellement jetés les uns contre les autres ou contre les parrois de la cage et reçurent des contusions peu grave, d'ailleurs, à la tête et au visage.

Le service des secours était dirigé par MM. les ingénieurs Deberne et Mollet.

Parmi les quatre tués, Charles Héraux, âgé de 36 ans, laisse une *veuve et trois enfants* ; Edouard François laisse une veuve et deux enfants ; G. Guigand, 24 ans, et Joseph Brasseur, 21 ans, sont célibataires.

Le mineur projeté sur la toiture et gravement blessé, Emile Beudin, âgé de 41 ans, marié et père de deux enfants, fut relevé dans un piteux état. Il a, à la tête, une plaie profonde, une épaule fracturée, deux côtes cassées. Les dix autres mineurs, après avoir reçu quelques soins, ont pu regagner leur domicile.

Dans l'après-midi de lundi, M. Goudert, procureur de la République, Gobert, juge d'instruction, se sont rendus à Lourche, ainsi que M. Mony, capitaine de gendarmerie à Valenciennes ; M. Milleteau, sous-préfet, les a accompagnés. M. Léo, ingénieur des mines, *s'est également transporté* sur les lieux. Une double enquête judiciaire et administrative a été commencée aussitôt.

LE NAUFRAGE DE LA " RUSSIE "

Le rapport du capitaine Jouve

Marseille, 14 janvier. — Ce matin, à 11 heures, a eu lieu, devant la 2me Chambre du Tribunal de Commerce, une cérémonie à la fois simple et émouvante. Le commandant Jouve est venu affirmer, sous la foi du serment, l'exactitude de son rapport de mer, déposé, par lui, samedi, au greffe du Tribunal de Commerce. Ce rapport est un document d'autant plus important que tous les livres et papiers du bord sont *perdus*. Le *rapport* du capitaine constitue donc, jusqu'à présent le seul élément d'appréciation, qui puisse permettre d'établir les responsabilités du sinistre.

Vers 10 heures 1/4, les marins de la « Russie » présents à Marseille, s'étaient rendus chez le commandant Jouve, 76, boulevard des Dames, pour l'accompagner au Tribunal, et jurer publiquement, avec le capitaine, que le rapport de celui-ci contient la vérité, sur les conditions du naufrage. Au début de l'audience, lecture est donnée *par M. Lagorie, greffier*, du rapport ou plutôt de l'extrait du journal de bord qui constitue le rapport définitif, après la prestation de serment.

Ce rapport n'a que deux feuillets ; il est donc très court. Voici le passage du document concernant l'échouement :

« La route que j'avais donnée devait me conduire sur Toulon ; j'attendais donc cette dérive au courant exceptionnel de sud-est qui m'a poussé à la côte, et à la nature du feu que je n'ai pu déterminer, la différence qui existe entre Faraman et Planier n'étant pas suffisante pour permettre de la distinguer sans un examen attentif, que les circonstances ne m'ont pas permis de faire.

» Toute la nuit, nous avons eu un temps épouvantable de sud-est, vent, grêle, avec un roulis terrible.

» Etant sur la passerelle, à sept heures du matin, le 7 courant, nous apercevons un feu à éclats, par babord ; je n'ai pas eu le temps de reconnaître exactement le nombre des éclats du feu que je pensais devoir être Planier et qui se trouvait être Faraman, car, à ce moment, nous apercevons un feu vert par babord.

» Craignant l'abordage, j'ai lancé mon navire sur babord pour présenter mon feu vert. L'horizon était très mauvais ; ce n'est que lorsque j'ai eu repris ma route, en revenant sur tribord un bon moment après, que je me suis vu dans les brisants.

» Aussitôt, j'ai ressenti une légère secousse, et le navire était complètement arrêté. Il était cinq heures du matin.

» J'ai stoppé aussitôt et renversé la machine à toute vitesse. Seulement, les *crépines ont fini par se boucher* et la machine fut envahie par le sable. Le vide du condenseur tomba et la machine stoppa toute seule. Aussitôt, j'ai fait sonder devant et derrière ; la sonde de derrière accusait 7 mètres et, à l'avant, 6 mètres.

» Le navire était pris par les flancs. Le ballast du centre a été vidé, mais tout cela devenait inutile.

» Toutes les dispositions ont été prises pour le sauvetage des 100 personnes qui étaient à bord. Le temps étant très mauvais, il a fallu attendre des secours de terre pendant quatre fois 24 heures.

» Je ferai remarquer, en outre, que tout le monde a tout perdu comme linge et divers.

» En foi de quoi, je dresse le présent procès-verbal, et fais toutes mes réserves pour sauvegarder les intérêts de qui de droit.

» Nous avons quitté la « Russie », les passagers, l'équipage le 11 janvier, à sept heures du matin.

» Signé : Capitaine JOUVE. »

EXPLOSION D'UN VAPEUR ANGLAIS
EN PLEINE MER

Le navire réduit en miettes. — Pas de victimes

Londres, 14 janvier. — Une émotion profonde est causée par la nouvelle que le vapeur anglais « Allegiance » *a fait explosion en pleine mer*.

Au moment où le navire allait quitter Liverpool, il y a huit semaines pour Sydney, le capitaine reçut de son armateur ordre de retarder le départ.

La nuit même de nombreux caissons en fer furent embarqués et déposés dans un endroit spécial de la cale. Ces caissons, on le sut plus tard contenaient de la poudre à canon, que le gouvernement du Cap venait de demander en toute urgence et que les autorités militaires lui expédiaient par le premier vapeur en partance.

Ce chargement de poudre était de 20 tonnes anglaises, soit 24.000 kilogrammes.

Pendant le voyage le capitaine prit toutes les précautions pour faire garder par des hommes à lui, ce dangereux dépôt. Il évita soigneusement de faire connaître la nature de ce chargement à l'équipage parmi lequel il croyait avoir remarqué quelques visages suspects. Mais toutes les précautions furent vaines. A une journée de la côte de l'Afrique du Sud, le feu éclata à bord.

Malgré des efforts énergiques, le feu gagna de proche en proche. Le capitaine, sentant alors la terrible responsabilité qui pesait sur lui, fit embarquer sur trois chaloupes tout le personnel du bord.

A peine l'équipage s'était-il éloigné de trois cents mètres du navire en feu, qu'une explosion terrible se produisait et réduisait le steamer en poussière. Trois minutes après la catastrophe, un nuage de fumée restait seul pour marquer la place où le vapeur venait de disparaître.

Les matelots et les officiers recueillis quelques heures plus tard par un vapeur allemand, furent débarqués au Cap. Ils sont arrivés avant-hier à Southampton. Interviewés par plusieurs journalistes, ils n'ont répondu à leurs questions qu'avec une grande hésitation.

Il semble que, d'ordre supérieur, il leur soit défendu de communiquer le moindre détail sur cette mystérieuse affaire.

On a constaté il y a quinze jours, une recrudescence d'activité parmi les sociétés secrètes irlando-américaines. On n'est pas éloigné d'attribuer ce sinistre aux féniens.

VOULEZ-VOUS quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 0 fr. 60, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 8546

AVIS AUX BRASSEURS. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 5293

BELGIQUE

TOURNAI

Manifestation chez les Frères des Ecoles chrétiennes

Comme nous l'avons annoncé, samedi dernier, les anciens élèves des Frères ont organisé, lundi soir, à 7 heures et demie, une manifestation de sympathie en l'honneur des C. FF. Joseph, directeur; Marusis et Maillard, sous-directeurs ; Modeste Musius et Magloire, professeurs, décorés dernièrement de la croix et de la médaille civique. Convoqués par le comité de l'association, plus de 500 anciens élèves, où se trouvaient représentées toutes les classes de la société, se pressaient dans la grande salle de la rue du Four-Chapitré, ornée pour la circonstance de drapeaux et de trophées.

Nous avons remarqué, au hasard, MM. le baron d'Espierres, Bertouille, Dekick, Casterman, conseillers communaux ; Leman, Carbonnelle, Wibaut, etc. A sept heures et demie, salués par de chaleureuses ovations, les religieux décorés font leur entrée. Le T.C. Frère Joseph, donne le bras à M. Gahide, vice-président de l'association. La joie rayonne sur tous les fronts. Toutes les mains se tendent vers les modestes héros de la fête.

Les applaudissements et les hourrahs redoublent. La « Brabançonne » est chantée avec enthousiasme. Debout, toute l'assemblée reprend et continue le chant national.

Quand le silence se rétablit, M. Duquesne, député, de Tournai, et président de l'association, prend la parole.

Discours de M. le représentant Duquesne

En termes bien sentis, l'orateur est heureux d'être auprès des vaillants Frères de Tournai, l'interprète de la population pour les féliciter chaleureusement de l'honneur bien mérité que le gouvernement leur a accordé. Il rappelle le grade de chevalier de l'ordre de Léopold, conféré dernièrement au T. C. Frère directeur, et déclare que le gouvernement a voulu, en décorant six religieux de la même maison, constater officiellement les nombreux services qu'ils rendent à la cause publique. Les six Frères décorés dit-il, comptent ensemble 247 *années de professorat*. (Applaudissements).

Il évoque les mérites de chacun de ces religieux : le Frère Joseph, dont la sage et paternelle direction a conduit l'Institut de Tournai à de si éclatants triomphes : le chef Frère Marusis, qui a su, depuis 1856, s'attirer le respect, l'affection, la reconnaissance et l'admiration de ses innombrables élèves ; les chers Frères Modeste, Maillart, Musius et Magloire, dont la patience n'a eu d'égal que le dévouement et la science, dans la formation des enfants qu'on leur a confiés.

En terminant, M. Duquesne, fréquemment interrompu par de longues ovations, déclare que la gloire des *religieux décorés rejaillit* sur leurs anciens élèves qui ne forment avec eux qu'une grande famille réunie par la plus sympathique amitié. Cette péroraison est saluée par de chaleureux applaudissements.

M. Gahide remet, au nom du comité, au cher Frère Joseph, une réduction de sa croix de chevalier ; aux autres décorés, le ruban de leur croix.

Discours du T. C. F. Joseph

Au milieu de l'enthousiasme, le cher Frère Joseph se lève. D'une voix émue, au nom de tous les Frères il remercie l'association de ses témoignages sympathiques.

« Nous aimons Tournai, ajoute-t-il, les religieux décorés y ont passé 168 années de leur vie et ils sont toujours disposés à travailler de leur mieux à l'éducation de l'enfance de la population tournaisienne qu'ils aiment autant qu'ils en sont aimés ».

Les applaudissements éclatent de nouveau, et c'est à qui s'approchera des religieux, pour leur serrer la main.

La soirée. — Une séance dramatique

La joie est à son comble ; la section dramatique donne une splendide séance tout à fait réussie.

MM. Georges et Albert Henneuse, et M. Dewasme, ont particulièrement été brillants dans leurs spirituels intermèdes.

A neuf heures et demie, la fête prenait fin et l'assistance se *séparait, heureuse d'avoir encore une fois manifesté publiquement sa sympathie pour les Frères de Tournai.*

BRUXELLES

LA COMMISSION MILITAIRE. — Notre correspondant de Bruxelles nous télégraphie :

« Bruxelles, 14 janvier. — La commission militaire s'est réunie aujourd'hui ; elle a siégé de deux heures à six heures. La plus grande partie de la séance a été occupée par un discours de M. Delbeke, député d'Anvers, tendant à réfuter le mémoire lu dans une précédente séance par M. le lieutenant-colonel Ducarne, et à prouver, par conséquent, que notre établissement militaire a toujours répondu jusqu'ici au vœu des puissances garantes de notre neutralité.

A la fin de la séance une vive discussion a eu lieu à propos de la fixation des jours de séance. Les militaristes de la commission voudraient que celle-ci se réunit tous les huit jours ; les autres protestent. La question sera tranchée dans la prochaine séance fixée à lundi. »

LE CHEMIN DE FER ELECTRIQUE BRUXELLES-ANVERS est de nouveau officiellement à l'ordre du jour. Le ministre des finances et des travaux publics vient d'être saisi du nouveau projet. Le ministre est décidé, paraît-il, à le soumettre aux Chambres très prochainement.

MONTIGNY-SUR-SAMBRE

LE DRAME DU MARAIS. — LES AVEUX DU PREVENU. — LE MOBILE DU CRIME. — Les magistrats du parquet de Charleroi entourent l'instruction du drame de Montignies du plus profond secret. Le prévenu est également tenu au secret le plus absolu. On sait néanmoins que l'instruction a fait un grand pas : le prévenu aurait commencé à faire des aveux et à se reconnaître l'auteur de la tentative d'assassinat commise sur le jeune Delabroux. Reste à connaître le mobile de ce crime. Sur ce point, la lumière n'est pas encore faite.

Contrairement à ce qui a été dit jusqu'ici, le jeune Delabroux n'aurait jamais déclaré que c'est pour abuser de lui que son contre-maître l'aurait frappé. L'affaire reste donc toujours mystérieuse. Ajoutons que l'état de la victime s'est beaucoup amélioré et qu'on a maintenant l'espoir de lui conserver la vie.

WARNETON

UNE JEUNE FILLE BRULEE PAR LE PETROLE. — La servante de M. Emile Desimpel, Léontine Leterme, ayant voulu allumer le poêle de la cuisine en se servant du pétrole, produisit une forte détonation et l'imprudente servante reçut en pleine figure le couvercle du poêle. Au bruit de la détonation, M. Desimpel accourut aussitôt et vit la servante se rouler dans la cour, en poussant des cris déchirants. M. le docteur Marhem a prodigué ses soins à la victime de cet accident. Les brûlures que Léontine Leterme porte à la figure et au cou sont graves.

COURTRAI

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — La nuit de dimanche à lundi un commencement d'incendie s'est déclaré dans un hangar en planches situé rue Saint-Genois, 117, et appartenant à M. Frédéric De Backer, confiseur. Quelques voisins à l'aide de seaux d'eau eurent bientôt fait d'éteindre les bois embrasés du hangar et d'en retirer sans dégât un cheval et une charrette qui s'y trouvaient enfermés. Les pertes sont insignifiantes. Le propriétaire n'est pas éloigné de croire qu'il a été victime de la malveillance. Une enquête est ouverte par la police locale.

UNE CONFERENCE. — Le R. P. Ivon Stragier, un des quinze missionnaires échappés à la révolte des Boxers en Chine, donnera une conférence dimanche prochain 20 janvier, à cinq heures et demie du soir, dans la chapelle de la Congrégation des jeunes gens de la paroisse Saint-Martin.

PECQ

CONCERT PAR LA FANFARE COMMUNALE « LES AMIS REUNIS ». — Soirée charmante sous tous les rapports que celle qui a été donnée dimanche par la fanfare « Les Amis Réunis », dans la salle des fêtes de la Maison communale, beaucoup trop exigüe pour contenir l'assistance qui s'y pressait. Disons de suite que le succès a été complet ; il était assuré, du reste, par la composition d'un programme irréprochable, qui réunissait des éléments de grand mérite. La fanfare, dirigée avec autorité par M. Dronsart, a *successivement exécuté* avec une maëstria digne d'éloges : une fantaisie de concours, et « Dans la Forge » ; dans la seconde partie elle a interprété une polka triplette, pour piston, bugle et flûte ; les solistes ont été chaudement applaudis. Le public s'est plu à reconnaître les progrès de cette société, par ses bravos répétés.

Les chansonnettes de M. G. Henneuse, dites avec verve, ont provoqué les acclamations de l'auditoire. Dans un duo de bugles MM. Sturbaut et Defresnes ont donné des preuves sérieuses de leurs qualités musicales, en retour ils ont été très applaudis. Signalons aussi M. Mercier qui a provoqué un franc rire par ses pasquilles tourquennoises parfaitement imitées.

C'est avec une attention soutenue que l'on a écouté l'air des « Deux Mulets », de Thomé, et d'Idylle d'Hayda que Mlle Blanche Coupey a chantée avec infiniment d'expression ; sa voix souple et bien conduite a fait ressortir les beautés de ces pages exquises : Mlle Coupey, à qui une magnifique gerbe de fleurs a été offerte, a conquis de nouveau tous les suffrages dans l'air du « Rossignol » des « Noces de Jeannette » qu'elle a admirablement détaillé.

Une pièce bouffe en un acte, « Le désespoir de Jocrisse », terminait la première partie du concert ; une comédie en deux actes : « Une affaire d'or », clôturait la seconde partie. Félicitons les interprètes qui se sont révélés bons comédiens, MM. C. Leroux, A. Verdière, G. Henneuse, A. Henneuse, H. Gosse, et A. Ronchy. Gardons-nous d'oublier l'aimable pianiste, Mlle Dronsart qui s'est acquittée de ses délicates fonctions avec son talent habituel. En somme, belle fête de famille qui a fait la meilleure impression.

WARCOING

CONCERT PAR LA FANFARE « LA RENAISSANCE ». — Voici le programme du concert dramatique et musical que la fanfare « La Renaissance », offrira le dimanche 20 janvier à 5 heures précises, dans la salle des fêtes de la maison Communale. 1. Marche. 2. La dernière pensée de Weber, la fanfare, 3. Les deux aveugles, duo comique, MM. E. et L. Chevalier. 4. Le désir, air varié pour tuba, M. Delbar. 5. Chansonnette comique, L Chevalier. 6. Echo amusant. 7. fantaisie originale pour tuba, (soliste Delbar). La fanfare. 8. Boulanger et Charbonnier, duo comique, MM. Ladsous et Salembier. 9. Chansonnette comique, M. L. Chevalier. 10. Variations pour saxophone-alto, M. E. Salembier. 11. L'homme mécanique, vaudeville en un acte. Le piano sera tenu par M. C. Delplanque.

HERSEAUX

UNE ARRESTATION MOUVEMENTEE PRES DE LA GARE. — Nous avons dit hier qu'une battue avait été opérée par le service de la sûreté de concert avec la gendarmerie de Mouscron et qu'une arrestation avait eu lieu. Voici dans quelles circonstances : Dimanche matin, vers six heures et demie, des gendarmes de la brigade de Mouscron ayant appris que des bonneteurs se trouvaient devant la gare d'Herseaux, à l'estaminet tenu par M. Lepers, allèrent s'embusquer dans les environs afin de les surveiller.

Le gendarme Petit s'étant déguisé en douanier, s'approcha des individus, au nombre de six, au moment où ils allaient entrer en gare afin de prendre le train pour Péruwelz (Bon-Secours.) Dans le nombre le gendarme reconnut le nommé Coudyzer Alfred, 26 ans, né et domicilié à Tourcoing et en rupture de ban d'expulsion.

Ce dangereux individu appréhendé au collet par le gendarme parvint à se dégager et à se sauver avec ses compagnons. Néanmoins, 50 mètres plus loin, entre la gare et le passage à niveau, il fut rejoint par le gendarme ; une lutte corps à corps s'engagea entre les deux hommes, mais heureusement survinrent un douanier et les gendarmes qui se trouvaient en embuscade. Coudyzer fut ligoté séance tenante, conduit à Mouscron et de là à Courtrai où, après avoir été interrogé au palais de justice par M. le juge d'instruction Dujardin, il fut incarcéré à la maison d'arrêt.

LA VUE
mesurée gratuitement

par un appareil perfectionné lequel donne exactement la force et la nature des verres nécessaires à toute personne *dont les yeux sont affaiblis par l'âge par un travail assidu ou par d'autres causes quelconques.* **Verres spéciaux combinés** pour les vues difficiles. Verres cristal axe, cylindriques, périscopiques, etc. Systèmes perfectionnés de Pince-nez et Lunettes ne tombant ni ne blessant le nez. Optique, **Spécialité de Jumelles de Théâtres**, Baromètres, Thermomètres, Compte-fils, Yeux artificiels, etc. **Exécution rapide des ordonnances de MM. les Docteurs oculistes.** Réparations en tous genres. Tout objet ne convenant pas sera échangé sans difficulté. Prière de s'adresser exactement :

A L'OPTOMÈTRE
L. JOSÉ-FRIBOURG, Opticien-Spécialiste
18 bis, Grande-Rue, (près la Grande Place), **ROUBAIX**

LA CONSTIPATION ET L'INFLAMMATION
SONT VAINCUES PAR
LES GRAINES DE SANTÉ VÉGÉTALES
(marque déposée)
graine naturelle de Psyllium, épurée par un procédé spécial de la maison
préparées par **Jules BARBRY**, botaniste-herboriste
11, Rue du Bois, 11, ROUBAIX

Les **Graines de Santé** végétales dont la popularité est justifiée par leur efficacité incontestable, ne sont pas un *médicament, elles peuvent être prises sans crainte à tout âge en* tous temps et en toutes circonstances, elles suppriment rapidement **la constipation, les coliques, l'inflammation de l'estomac et des intestins, l'échauffement et les digestions laborieuses.**
Prix de la boîte : **1 fr. 25**; 6 boîtes : **7 fr.**
Inutile de demander les **Graines de Santé** dans d'autres maisons. M. Barbry n'a pas de dépositaires.

L'ANTIDOLORINE. — Nouvelle médication pour la **guérison infaillible** et en quelques heures de tous les **rhumatismes** anciens ou récents, des **douleurs** et de la **goutte**. Le flacon pour un traitement **4,50. L'onction antidolorine** pour l'**usage externe** guérit **foulures, points, névralgies,** et dissipe immédiatement la **DOULEUR**. Le flacon **2 fr.** L'efficacité des remèdes est garantie. En dépôt pharmacies : Buisine, à Lille; Couvreur, à Roubaix; Sarrazin, au Blanc-Seau; Bruneau, à Tourcoing; Lagneau, à Lys; Fondor, à Mouscron; Braine, à Tournai; Bossaërt, à Courtrai. 67400

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*
LA FERMENTATION HUMAINE
par le Dr Félix De Backer
Prix : **2 fr.**; et **2 fr. 50** par poste. 9497

BULLETINS FINANCIERS
du lundi 14 janvier 1901

PARIS, 14 janvier 1901.

La Bourse est toujours ferme, plus disposée au progrès qu'à la réaction, mais recule néanmoins devant la reprise d'une *campagne dont le succès final lui semble encore* douteux. Le résultat de ses incertitudes est la diminution notable de son activité et le maintien de la cote sans variations sensibles aux environs des derniers cours de samedi. Nous ne voyons pas ce matin de différences importantes à signaler. L'abondance et le taux modéré des disponibilités sont, ainsi que nous l'avons souvent fait remarquer, les premières conditions de la hausse ; or, depuis quelques jours, les marché ne rencontre plus de ce côté que d'assez faibles obstacles. L'argent s'offre plus volontiers à prix plus raisonnables. L'état du marché de Londres s'est favorablement modifié.

BRUXELLES, 14 janvier 1901.

La tendance du terme est plutôt faible pour les valeurs de traction : Métropolitain 575, Parisienne 262, les valeurs espagnoles sont plus résistantes.

Au comptant les dispositions ne se modifient pas ; l'hésitation domine encore. Rentes belges 95.60, lots de villes rien à signaler les banques sont fermes, moins bien tenues. Outre-Mer 480 et 209.50, Africaine 109.125. Cie Nationale Financière 230.75. Aux chemins de fer, les Chemin Congo se raffermissent à 2315, l'allure des tramways est assez satisfaisant. Economiques 420 Internationale de Tramways à 260 et 160, Lille 257.50. On sait que la Société des Tramways de Lille possède dans son portefeuille la presque totalité des actions de la Compagnie des Tramways du Département du Nord, concessionnaire jusqu'en 1945 d'un réseau de 26 kilomètres, pour couvrir sa souscription aux nouveaux titres, par la Société des Tramways du Département du Nord la Société de Lille offre ces jours-ci au public 20.000 obligations 4 %. Etant donné la solidité du placement, le succès de cette émission ne paraît pas douteux. Les sidérurgiques conservent difficilement leurs positions et les valeurs charbonnières ne sont pas mieux travaillées. Reprise légère du groupe des zincs, mais rien d'intéressant aux glaceries ni aux éclairages. Aux diverses, on recherche assidûment les Belge Roumaine à 167.50 et à 87.50. Parmi les étrangères les Métallurgique Roumaine à 351.25 se font remarquer par de nombreux achats.

VANDEKERCKOVE,
Directeur de la « Belgique Financière »,
Chaussée de Louvain, à Bruxelles.

Comptoir Financier Fr. De Cooman

ROUBAIX	TOURCOING
14, rue St-Georges	8, Boulev. Gambetta

AGENCES

ABBEVILLE	LE CATEAU	MONTDIDIER
AMIENS	CHARLEVILLE	NANCY
ANGERS	CHATEAUROUX	NANTES
ANGOULEME	COMINES	PARIS
ANVERS	DOUAI	PERONNE
ARMENTIERES	DUNKERQUE	PERUWELZ
ARRAS	ELBŒUF	REIMS
BAILLEUL	EPINAL	REMIREMONT
BEAUVAIS	FECAMP	RENNES
BORDEAUX	FOURMIES	ROUEN
BOULOGNE	GAND	SAINT-QUENTIN
BRUXELLES	LE HAVRE	SEDAN
CAEN	LEUZE	TOURNAI
CALAIS	LILLE	VALENCIENNES
CAMBRAI	LYON	
CAUDRY	MAUBEUGE	

Paiement *sans aucun frais* de coupons français, belges et étrangers. Renseignements gratuits.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, titres contre argent, argent contre titres. Courtage un franc par mille, sans aucuns frais supplémentaires pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme.

DÉPÊCHES COMMERCIALES
du lundi 14 janvier 1901

LAINES

ROUBAIX-TOURCOING, 14 janvier. — Laines peignées, type courant. — Tendance calme.

5.000 sur février, 15.000 sur février, 5.000 sur avril, 5.000 sur avril, 5.000 sur avril, 5.000 sur mai, 10.000 sur août, 15.000 sur septembre. — Total de la journée : 65.000 kilos.

ANVERS, 14 janvier. — Tendance calme. — Total : 235.000 kilos.

— LAINES. — Le Havre, 14 janvier. — (Télégramme de M. G. Degov). — Marché soutenu. Ventes 450 balles.

Janvier 120, février 124.50, mars 125, avril 125.50, mai 126 juin 126.50, juillet 127, août-septembre 127.50, octobre-novembre 128.50, décembre 128.50.

COTONS

COTONS. — Le Havre, 14 janvier. — Les cours sont soutenus. On a fait 3.600 balles. En disponible on a traité 134 b. New-Orléans de 66 à 73.50 ; 250 b. Texas de 66.50 à 68.87.

COTONS. — Liverpool, 14 janvier. — Ouverture. — Disponible calme.

Ventes, 5.000 balles ; importations, 20.127 b. Futurs soutenus, baisse : 2.64 à 3/64. — Clôture soutenue. — Ventes de la journée, 8.000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation et 7.500 pour la consommation. — Importations du jour, 20.000 balles. — Janvier-février, 5 23/64 v.; mai-juin, 5 14/64; juillet-août, 5 08/64.

TERME	LAINES PEIGNÉES — Roubaix-Tourcoing — PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS — PRÉCÉD.	JOUR	COTONS LE HAVRE — OUV.	CLOT.
JANVIER .. 1901	4.02 ./.	4.05 ./.	4.02 1/2	4.10 ..	63 62	62 50
FÉVRIER	4.05 ./.	4.07 ./.	4.05 ./.	4.12 1/2	62 00	64 87
MARS	4.10 ./.	4.12 ./.	4.10 ./.	4.12 1/2	61 62	61 62
AVRIL	4.12 ./	4.15 ..	4.10 ..	4.12 1/2	61 37	64 37
MAI	4.15 ./.	4.17 ./.	4.10 ..	4.15 ..	61 12	61 19
JUIN	4.15 ./.	4.17 ./.	4.10 ./.	4.15 ./.	60 87	60 87
JUILLET	4.17 ./.	4.17 ./.	4.12 1/2	4.17 1/2	60 75	60 75
AOUT	4.20 ./.	4.20 ./.	4.12 1/2	4.20 ..	60 62	60 62
SEPTEMBRE	4.20 ./.	4.20 ..	4.12 1/2	4.20 ./.	59 75	59 87
OCTOBRE	.... ./.	.... ./.	4.12 1/2	4.20 ./.	55 50	55 50
NOVEMBRE	.... ./.	.... ./.	4.12 1/2	4.20 ./.	53 00	53 00
DÉCEMBRE	.... ./.	.... ./.	4.12 1/2	4.20 ./.	51 00	52 00

Marchés divers

PARIS-LA VILLETTE, 14 janvier. — Bestiaux : Vente mauvaise sur le gros bétail, calme sur les veaux et les moutons, bonne sur les porcs. — On a amené : 3.766 bœufs 1.450 vaches, 315 taureaux, 1.335 veaux, 20.424 moutons et 3.381 porcs. — On a vendu : 3.316 bœufs, 1.291 vaches, 287 taureaux, 1.154 veaux, 18.543 moutons et 3.381 porcs. — Prix au kilo : Bœufs : 1re qualité, 1.37; 2e, 1.17; 3e, 0.87. — Vaches : 1re qualité, 1.31; 2e, 1.03; 3e, 0.83. — Taureaux : 1re qualité, 1.14; 2e, 0.98; 3e, 0.78. — Veaux : 1re qualité, 2.05; 2e, 1.80; 3e, 1.55. — Moutons : 1re qualité, 1.95; 2e, 1.70; 3e, 1.45. — Porcs : 1re qualité, 1.38; 2e, 1.34; 3e, 1.30.

COURTRAI, 14 janvier. — Grains : Froment blanc, par 100 kil., 17.00 froment roux, 15.50 à 16.00 ; seigle, 11.50 à 12.00 ; avoine, 17.00 ; féveroles, 17.50. — Denrées alimentaires : Pommes de terre jaunes, par 100 kil., 5.00 ; pommes de terre rouges, 4.50 ; beurre, par demi-kilo, 1.24 à 1.27 ; œufs, par 25, 3.30 à 3.50. — Bétail : On a amené 156 vaches, 120 génisses, 48 taureaux, 12 bœufs. — Huiles, graines et tourteaux : Huile de colza, les 100 kil., 68.00 ; huile de lin, 66.50 ; graine de colza, indigène et étrangère, 32.00 à 33.50 ; graine de lin, 32.00 à 33.75 ; tourteaux de colza, 15.00 ; tourteaux de lin, 21.00 à 23.00 ; nitrate de soude, disponible, Anvers, 20.85; sulfate d'ammoniaque, id., 28.85 ; chicorées, 14.50 ; cosettes, 15.00.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

AU VELODROME DE ROUBAIX. — La nouvelle société du Vélodrome de Roubaix vient d'élaborer son programme de fêtes pour la saison prochaine ; nous le publierons incessamment.

LA COURSE PARIS-BREST 1901. — On se rappelle le succès qu'obtint il y a dix ans, en 1891, la course organisée par le « Petit Journal », sur l'itinéraire Paris-Brest et retour, et dans laquelle s'illustrèrent les Terront, les Jiel-Laval, etc. Pour célébrer le dixième anniversaire de cette épreuve qui donna un essor considérable à la vélocipédie, une nouvelle édition de cette course aura lieu en juillet ou août prochain, mais notre confrère en a, cette fois, confié l'organisation à « l'Auto-Vélo », nouveau journal spécial. Les coureurs seront divisés en deux catégories : 1° coureurs de vitesse, 2° touristes-routiers. Le total des prix atteindra le chiffre de 25.000 francs. Dans une liste déjà publiée, nous avons remarqué les engagements d'Ambroise Garin et de Lepoutre, le coureur lillois.

AU VELODROME DE LILLE. — Il y a un mois, nous avons annoncé que le Vélodrome Lillois, à la suite de plaintes portées à l'U. V. F. par quelques concurrents de la dernière course de six heures qui n'avaient pu être payés de leurs prix ou indemnités, avait été disqualifié. Nous avons appris hier que M. Lavechin, le directeur de la piste lilloise, venait d'être mis en faillite.

FOOTBALL

SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS. — Les joueurs de la I et de la II équipe sont instamment priés d'assister à l'entrainement de jeudi prochain 17 janvier à 2 heures et demie très précises.

TIR

TIR NATIONAL DE ROUBAIX. — Stand, Grande-Rue, 311. — Résultats du concours de tir réduit entre sociétaires du dimanche 13 janvier 1900 : Nombre de cartouches tirées, 740 ; balles en cible, 98 0/0 ; mouches, 23 0/0. — Haut nombre : 1er prix, Alfred Dorez ; 2e, Alphonse Gahyde ; 3e, Henri Vandaele. — Bas nombre : 1er prix, Arthur Desrousseaux ; 2e, Louis Dillies ; 3e, Florimond Proveyeur.

— 17e concours à longue portée de la Fédération des sociétés de tir des six départements de la région du Nord, à Roubaix (du 7 avril au 2 juin 1901). — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des diverses catégories ouvertes à tout venant dans le concours fédéral et des tirs offerts à l'armée active en cette occasion. Le concours de la Fédération comportera en outre deux catégories absolument gratuites offertes à la jeunesse et à ses éducateurs (Lycée de Tourcoing, Collège de Roubaix, écoles primaires supérieures de Roubaix et Tourcoing). — La première catégorie (instituteurs) sera tirée en huit balles au Gras-Jouvet à 20 mètres (dont 4 balles d'essai) ; prix individuels. — La deuxième catégorie (élèves) se tirera en huit balles à la Flobert de précision à 12 mètres (dont 4 balles d'essai) ; prix de délégations et individuels.